Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le 30/06/2026
ID : 031-200079804-20260625-D2026_33-DE

SERVICE PUBLIC DE L'EAU HERS ARIEGE
Peyre Souille – 514 route de Nailloux – 31560 MONTGEARD
☎ 05 34 66 71 20 contact : direction@speha.fr

SPEHA
SERVICE PUBLIC DE L'EAU HERS-ARIÈGE
La qualité au fil de l'eau

DELIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL

Nombre de membres	
En exercice	45
Présents	31
Votant	34

L'an deux mille vingt-six, et le 25 juin, à 18 heures 30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué en date du 18 juin 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis RÉMY, au siège du syndicat sur la commune de Montgeard (31560).

Étaient présents : BONNET Marie-Claude, CASTRO Patrick, BRAYE Jean-Louis, PORTET Christian, GIMENO Jean-Jacques, REMY Jean-Louis, DEL PONTE Michel, ROCHETTE Jean-Pierre, GIUGLARDO Gisèle, DURAND Alain, LEMOINE Denis, COURNEIL Bertrand, PEIRO Marielle, GIRAUD Jean-Claude, CAZAJUS Joël, MERCADIE Guy, PAUBERT Geneviève, FREZOU Christophe, GALAUP Eric, PORTES Pierre, DIDIER Claude, ANTONY Gilbert, ALBA Jacques, MAZAS Christian, PATTON Philippa, FRANC Alex, BELLENS Yannick, BONSIRVEN Béatrice représentant MARQUIER Serge, MONGIS Guibert représentant MIRANI Marc, POUX Sébastien représentant FLORIAN Michel PEDUSSAUD André représentant Mme GALACHE Catherine,

Étaient absents ou excusés : BEAUMONT Laurette, DALE Danielle, VIUDEZ Thierry, SALDANA Daniel, MAGGIOLO Jean-Louis, MARTY Eric, SEGOUFFIN Brice, MAGLIANO Thomas, ECHENNE Jean-Michel, LAHORE Thibault, LACHEROY Muriel, KONDRYSZIN Serge, METIFEU Marc, MAZEL Jean-Hubert,

Pouvoirs : MARTY Eric a donné pouvoir à DELPONTE Michel
KONDRYSZIN Serge a donné pouvoir à GIUGLARDO Gisèle
METIFEU Marc a donné pouvoir à REMY Jean-Louis

Secrétaire de séance : DURAND Alain

D2026/33 - Renouvellement du Système d'Information Géographique et des outils métier - 2026

Ce marché a pour objet la fourniture, l'installation, le paramétrage, la migration des données, la formation et la maintenance d'un **Système d'Information Géographique (SIG)** dédié à la gestion du service public d'eau potable du SPEHA.

Le marché comprend :

- Une **tranche ferme** : comprenant la fourniture et la mise en œuvre du SIG cœur métier ;
- Une **tranche conditionnelle** : comprenant la fourniture et la mise en œuvre d'outils complémentaires de gestion opérationnelle et réglementaire.

Une consultation selon une procédure adaptée a été lancée par publication dématérialisée sur www.e-marchespublics.com et sur ladepeche.com le 23 février 2026 (n°e-DEMATIS : 1147452).

La date de remise des candidatures était fixée au 24 avril 2026 à 17h00.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le 30/06/2026
ID : 031-200079804-20260625-D2026_33-DE

Les 7 entreprises suivantes ont déposé des offres :

- 1SPATIAL,
- PARERA/GEOTECH,
- CIRIL GROUPE,
- ALTEREO,
- NAOMIS
- SIGG,
- SURVEY.

Les critères de sélection des offres définis dans le règlement de la consultation sont les suivants :

- **Valeur technique – 55 %**
  - Adéquation aux besoins métiers eau potable : 20 %
  - Qualité et ergonomie de la solution : 15 %
  - Méthodologie de mise en œuvre et migration : 10 %
  - Accompagnement et maintenance : 10 %

- **Prix – 35 %**
  Analyse du coût global (tranche ferme + maintenance).

- **Références et capacité d'accompagnement – 10 %**
  Références similaires et qualité de l'accompagnement

Le classement final des offres est le suivant :

	1SPATIAL	ALTEREO	Ciril Group	Geotech Parera	Naomis	SIGG	Survey
Valeur technique /55 points	52,85	46	49,75	42	41,25	24	20
Note Référence et accompagnement /10 points	10	10	10	10	10	8	7
Prix /35 points	0	26,5	6,942	27,733	0	0	35
NOTE GLOBALE SUR 100	62,85	82,5	66,692	79,733	51,25	32	62
CLASSEMENT FINAL	4	1	3	2	6	7	5

Considérant l'examen des offres par la commission des marchés du 25 juin 2026,

Considérant de l'avis de la Commission des marchés du 25 juin 2026 qui propose de retenir l'offre de l'entreprise ALTEREO SAS,

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de retenir l'offre de l'entreprise ALTEREO SAS pour un montant global du marché (tranche ferme et tranche optionnelle) de 77 990 € HT, à l'unanimité (34 voix Pour, 0 voix Contre, 0 Abstention).

Ampliation de la présente sera affichée au siège du Syndicat et transmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le 30/06/2026
ID : 031-200079804-20260625-D2026_33-DE

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Le Président

Service Public de l'Eau Hers Aval A MONTGEARD (Hte-Garonne)

Jean-Louis REMY

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr.